



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/786
10 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 9 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne a continué de violer les dispositions du cessez-le-feu et de l'Accord de Téhéran relatif à la zone de séparation entre les deux pays pendant la période du 25 juillet 1997 au 3 octobre 1997, comme précisé dans l'annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, contenant les détails relatifs aux violations iraniennes, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Liste des violations

	<u>Date</u>	<u>Faits</u>
1	25 juillet 1997	Des unités militaires iraniennes ont tué le citoyen iraquien Ali Mahdi Halijsi Alroufli en tirant sur lui alors qu'il pêchait dans les lacs de l'est, à l'intérieur du territoire iraquien, dans la province de Maysane.
2	7 et 8 août 1997	La partie iranienne a ouvert le feu sur un groupe de pêcheurs iraqiens qui pêchait dans le lac de Oumm Alniaj, à l'intérieur du territoire iraquien, faisant un mort parmi les pêcheurs (Ahmid Qazim Hassan).
3	20 août 1997	Les unités militaires iraniennes ont tué le citoyen iraquien dénommé Salim Farhan Darwich Al-kabi et se sont emparés de Hamid Jaafar Salih et de Fadil Majbal Hatiim qui ramassaient du bois dans la zone de Tayb à l'intérieur du territoire iraquien, avec leur véhicule, un pick-up Landrover.
4	24 août 1997	Quatre personnes à bord d'une embarcation iranienne ont ouvert le feu sur le citoyen iraquien Kazim Farhan Matchar Alnoufli alors qu'il pêchait dans les lacs de l'est, à l'intérieur du territoire iraquien, le blessant à la cuisse gauche.
5	28 août 1997	À 18 h 30, cinq petites embarcations de patrouille iraniennes en fibres de verre équipées d'un moteur de 48 chevaux Yamaha transportant chacune trois civils sont sortis de la région d'Abadan en direction du sud du Chatt al-Arab. Le 29 août 1997, à 3 h 50, les embarcations sont revenues à leur point de départ.
6	31 août 1997	À 18 h 30, cinq petites embarcations iraniennes de patrouille en fibres de verre de couleur rouge équipées d'un moteur de 48 chevaux transportant chacune trois personnes non armées sont sorties de la région d'Abadan au point de coordonnées géographiques 40558 sur la feuille Siba au 1/100 000 et se sont déployées dans le Chatt al-Arab entre Abadan et la région située en face de Fidaya au point de coordonnées 515430. Le 1er septembre 1997, à 6 heures, les embarcations sont revenues à leur point de départ.

/...

- 7 7 septembre 1997 À 13 heures, une position iranienne située en face de la région de Wasiliya, au point de coordonnées géographiques 415545 sur la feuille Siba au 1/100 000, a ouvert le feu sur un bateau de pêche iraquien alors qu'il repêchait deux noyés dans le Chatt al-Arab.
- 8 8 septembre 1997 À 17 heures, la partie iranienne a mis en place un point de contrôle douanier dans la région de Kosroabad au point de coordonnées géographiques 517409 sur la feuille Siba au 1/100 000 en face de la région iraquienne de Fidaya. Le point de contrôle se compose d'un grand ponton sur lequel se trouve une camionnette grise et la partie iranienne inspecte les bateaux iraniens qui entrent et sortent du port d'Abadan. Une quinzaine de personnes se trouvent sur le point de contrôle, en uniforme militaire ou en civil.
- 9 13 septembre 1997 À 9 heures, la partie iranienne s'est emparée de deux éléments de la police des frontières iraquienne alors qu'ils ramassaient du bois dans la région de Kilal, à l'intérieur du territoire iraquien. Ils ont été relâchés le 1er octobre 1997.
- 10 13 septembre 1997 À 15 h 55, deux petites embarcations de patrouille iraniennes avec chacune trois personnes en civil à bord se sont approchées à 500 mètres du port d'Al-Bakr. À 15 h 58, les deux embarcations sont reparties en direction des côtes iraniennes.
- 11 16 septembre 1997 Les autorités iraniennes se sont emparées du citoyen iraquien Khalf Jbitar Najm Abdullah Al-Mandlawi, à l'intérieur de Mandali, sur la frontière, alors que celui-ci ramassait du bois.
- 12 21 septembre 1997 À 12 heures, deux petites embarcations iraniennes en fibres de verre se sont approchées à 150 mètres du port d'Al-Bakr où elles ont tourné autour du port pendant trois minutes avant de repartir en direction des côtes iraniennes. La première embarcation transportait quatre civils et la seconde deux civils.

- a) Quatre soldats irakiens blessés plus ou moins gravement;
- b) Trois véhicules Land Rover transportant des appareils radiologiques ont été touchés et moyennement endommagés;
- c) La station terrestre de radiodiffusion irakienne a été touchée et moyennement endommagée;
- d) Un groupe électrogène de la station radio irakienne a été touché et moyennement endommagé.
- 18 29 septembre 1997 À 10 heures, trois hélicoptères ont été observés à la verticale de Zin Al-Qaws, où ils ont tourné pendant cinq minutes avant de repartir vers l'intérieur du territoire iranien.
- 19 29 septembre 1997 À 11 heures, trois hélicoptères ont été observés au-dessus des postes de garde iraniens en face du poste frontalier de Halali, au point de coordonnées géographiques 4573 faisant route en direction du nord le long de la frontière internationale.
- 20 29 septembre 1997 À 13 h 50, un hélicoptère iranien camouflé non armé est apparu au point de coordonnées géographiques 8409 faisant route vers le sud-est. À 14 heures, l'appareil est reparti vers l'intérieur du territoire iranien et a disparu au point de coordonnées géographiques 9302. L'appareil a volé pendant 10 minutes à trois kilomètres à l'intérieur du territoire iranien, à 3 000 mètres d'altitude.
- 21 29 septembre 1997 À 10 h 30, un groupe d'éléments iraniens composé d'une quinzaine d'hommes vêtus d'une chemise noire et d'un pantalon blanc s'est approché du poste de garde Aïn Al-Abd au point de coordonnées géographiques 2447 sur la feuille Qazaniya. Nos unités ont réagi. À 10 h 50, le groupe est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
- 22 3 octobre 1997 À 10 h 30, un groupe iranien armé composé de cinq à huit personnes a ouvert le feu sur deux gardes frontière irakiens qui allaient chercher de l'eau à une source située au point de coordonnées 4013, blessant l'un des deux à la jambe.

/...